

PROCES-VERBAL du Conseil d'école du 17 octobre 2023

Ecole élémentaire du Chemin Blanc - Esnandes 18 h

Présents :

- Représentant de la mairie : M. Gloria, M. Desplantes
- Parents d'élèves : M. Tonnelier, Mme Hamdis, Mme Demeyere, Mme Auclair et Mme Billaud Caniou.
- Enseignants : Mme Rautureau, Mme Robier, Mme Croccel, Mme Budynek
- DDEN

Excusés :

- M. Le Maire
- Mme Carré, Inspectrice de l'Education Nationale
- Les membres du RASED (Mme Souto, Mme Paine et Mme Cottard)
- Mme Pontet, M. Pouponnot, enseignant

1. Présentation des membres du Conseil d'école

2. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école

Le dernier procès-verbal est approuvé par tous les membres du Conseil d'école.

3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'inscrits	Nombres de votants	Bulletins blancs ou nuls	Taux de participation
184	110	13	59,78 %

La participation est en hausse.

- Les parents élus sont Mme Hamdis, Mme Demeyere, Mme Auclair et Mme Billaud Caniou.
- Les parents suppléants sont Mme Tessier, M. Maite, M. Bureau, M. Tonnelier, M. Febvre.

Une nouveauté a été proposée cette année concernant les élections des représentants des parents d'élèves : le vote électronique. Ce choix n'a cependant pas été retenu par Mme Budynek puisqu'il fallait passer par un prestataire et que les frais étaient à la charge la commune.

4. Bilan de la rentrée 2023

Effectifs

Au niveau des enseignants, il y a l'arrivée d'une nouvelle enseignante : Mme Pontet (décharge de direction le vendredi, CE1-CE2).

A ce jour, deux AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) sont présentes dans l'école.

L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficultés) se compose d'une enseignante à dominante pédagogique : Mme Souto ; la psychologue scolaire : Mme Cottard et une enseignante à dominante relationnelle : Mme Paine. Elles interviennent au sein de l'école mais à ce jour aucun planning n'est encore établi.

Au niveau des effectifs, il y a eu 5 nouvelles inscriptions lors de cette rentrée et une radiation. Les effectifs sont donc les suivants :

Niveau	CP : 31	CE1 : 14	CE2 : 23	CM1 : 17	CM2 : 22
Effectifs	CP-CE2 : 22	CE1-CE2 : 23	CP-CE2 : 23	CM1-CM2 : 19	CM1-CM2 : 20
par classe	CP : 15 et CE2 : 7	CE1 : 14 CE2 : 9	CP : 16 et CE2 : 7	CM1 : 8 et CM2 : 11	CM1 : 9 et CM2 : 11

Soit un total de 107 élèves actuellement.

Prévision 2024-2025 : 28 GS arriveraient en CP contre 22 élèves de CM2 qui partiraient au collège. Soit un total de 113 élèves pour l'année scolaire 2024-2025.

5. Travaux et équipement de l'école

L'école souhaite remercier la Mairie pour les travaux réalisés lors des vacances d'été.

Certaines demandes sont toutefois sollicitées auprès de la mairie :

- Les sols des classes et les peintures devaient être rafraichis (lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021, il était annoncé un rafraichissement durant un été pour toutes les classes). Est-ce prévu ? Réponse de la mairie : pourquoi pas l'été prochain.
- Un pigeon est à l'entrée de l'école. Il y a beaucoup de déjections et de plumes. Est-il possible de trouver une solution ? L'équipe et les parents insistent sur le fait de trouver une solution pacifique. Réponse de la mairie : il sera évacué pendant les vacances de la Toussaint.
- Le revêtement du préau est de plus en plus dangereux : le sol se soulève et on bute dedans. M. Gloria approuve et ajoute que les ronces le long du terrain et les déformations faites par les racines dans la cour du côté salle des maîtres sont dangereuses. M. Desplantes en prend note.

6. Vote du règlement intérieur

Mme Budynek présente les différents articles du règlement intérieur : « Admissions et inscriptions », « Horaires, entrées et sorties », « Fréquentation scolaire », « Vie scolaire » et « Résultats scolaires et concertations avec les familles ».

Il y a eu deux modifications :

- Une modification décidée par l'équipe enseignante : « La tenue vestimentaire doit être adaptée au milieu scolaire. »
- Une modification demandée par l'institution et issue d'un décret paru le 16 août 2023 concernant les moyens donnés aux directeurs pour apporter une réponse appropriée à certains comportements (cf. harcèlement scolaire). Mme Budynek lit cet ajout aux membres du conseil. Mme Demeyere s'interroge sur la procédure en cas de refus des parents de relocaliser l'enfant dans une nouvelle école. L'équipe enseignante explique qu'elle demandera à l'Inspection une réponse.

Le règlement est adopté par le Conseil d'école. Il sera distribué aux familles pour signature.

7. Budgets

Budget mairie :

Crédits de fonctionnement : 53 € par élève

- Il reste 690, 44 € actuellement.
- Des commandes de fournitures seront effectuées avant la clôture du budget.

Sorties scolaires : 1530 €

- Un bus à 167,50 € pour une sortie de danse à Périgny
- La sortie au château des aventuriers à 1 001 €
- Un bus pour une rencontre « balle ovale » à 179 €, qui a été annulée

Investissement :

- Deux ordinateurs portables ainsi que les accessoires nous ont été fournis.
- Il manque les lecteurs graveurs, qui sont en attente.

Budget Coopérative scolaire :

L'école remercie les parents pour les chèques donnés à la coopérative. Elle remercie également l'APE qui a participé aux achats du matériel sportif l'année dernière.

Au 17 octobre, le budget « Coopérative » est de 1850,21 €. En début de l'année, il restait 2357,73 € sur la coopérative. La participation des familles a permis de récolter 560 € contre 782€ l'année dernière. Mme Hamdis souligne le fait que la communication via Educartable a peut-être joué sur la participation des parents qui n'ont pas vu l'information.

8. Projets d'école et de classes

Les projets prévus sont les suivants :

- Cycle natation pour les CE1 et les CM2 du 28/03/23 au 12/04/23 (8 séances hors lundi et mercredi matin).
- Intervention de l'association « Enfance et Partage » sur le thème de la sensibilisation aux violences faites aux enfants.
- Intervention de l'association « Les p'tits débrouillards » au cours de 3 ateliers par classe sur les thématiques du développement durable (réchauffement climatique, alimentation, transport, logement).
- Participation aux « incorruptibles » qui propose des sélections de livres et d'albums par tranche d'âge pour lesquels les enfants pourront voter en fin d'année.
- Utilisation d'une classe numérique sur Monecole.fr avec notamment l'utilisation de Mathéros (jeu de calcul mental) et du Rallye Lecture (concours de lecture / compréhension).
- Election des délégués le 30/11/23 avec si possible l'intervention d'un membre de la mairie et la mise à disposition du matériel de vote (urne et isoïoir), le but étant pour les délégués élus de participer ensuite à des conseils d'enfants avec Mme Budynek.
- Participation à un cycle rugby pour les classes de CM1 / CM2 avec l'intervention d'Axel Lejeune sur 2 séances et la participation à une rencontre inter-école le 17/10/23 (rencontre annulée en raison du renforcement du plan Vigipirate)
- Participation à un projet sur le thème du potager au relais de « La Moulinette » le 02/04/23 pour les classes de CP et CE1.
- Visites à la bibliothèque une fois par mois environ pour toutes les classes afin de donner la possibilité aux enfants d'emprunter des livres
- Participation à un projet de rencontre autour de la danse avec les résidents d'un foyer d'accueil pour adultes handicapés pour la classe de M. Pouponnot (projet en attente de confirmation).
- Participation à des rencontres avec l'EHPAD d'Esnandes autour des jeux de société pour la classe de Mme Rautureau, de la danse pour la classe de Mme Robier et autour de l'évolution de l'école pour la classe de Mme Croccel.
- Participation au projet « Notre école, faisons là ensemble » : comme expliqué lors des précédents conseils, ce projet est en cours de montage. Des devis de paysagistes ont été obtenus cf. conception des espaces extérieurs mais les modalités de financement ont changé puisqu'une avance est demandée à la commune.

En l'état actuel, nous ne pouvons pas garantir encore la viabilité du projet. Une réunion d'information sera organisée lorsque nous aurons toutes les informations en main.

- Participation au projet « Constellation » pour la classe de Mme Robier, l'objectif étant qu'elle fasse ensuite rayonner ce projet au sein de toutes les classes de l'école. Pour rappel, ce projet est mis en place par le centre nationale de la danse à Paris et une artiste chorégraphique interviendra sur la classe de Mme Robier cinq journées entières de novembre à avril. Une restitution sera proposée à l'EHPAD d'Esnandes, une autre sera offerte aux parents des enfants concernés directement par le projet, et une dernière restitution sera proposée par l'ensemble des enfants de l'école à destination de toutes les familles. D'autres activités seront proposées à la classe de Mme Robier dont :
 - => un cours de danse parents/enfant un samedi matin à la chapelle St Vincent de Paul à La Rochelle
 - => des interventions au sein de la classe dispensée par une des porteuses du projet travaillant au sein de la Manufacture (Centre de développement chorégraphique national situé à La Rochelle), afin d'apporter aux élèves de la nourriture ludique et théorique sur l'histoire de la danse.
 - => Participation à un spectacle de danse P-I-E-D

Une participation financière de la part de l'association de parents d'élève sera sollicitée par l'équipe enseignante car malgré les sources de financement (coopérative scolaire, mairie, DRAC, DAAC), il manque 1 300€ (dont 500€ d'aide nous ayant été refusé car nous obtiendrons déjà des financements si le projet « Notre école, faisons là ensemble » abouti). Mme Hamdis se questionne sur le fait de demander une somme si importante sachant que le projet est à destination d'une seule classe. L'équipe enseignante répond que même si une seule classe pourra bénéficier de l'ensemble des activités du projet, le but est de transposer les enseignants dispensés à la classe de Mme Robier dans l'ensemble des autres classes afin que chaque enfant puisse en profiter.

9. Evaluations nationales CP, CE1 et CM1

Des évaluations nationales pour les élèves de CP, de CE1 et de CM1 ont eu lieu durant le mois de septembre en français et en mathématiques. Il s'agit d'un repère pour les enseignants afin de choisir la démarche la plus adaptée pour la réussite de chaque élève. Une seconde passation pour les élèves de CP aura lieu en février.

10. Bilan sécurité : incendie – PPMS

Le premier exercice incendie a été réalisé le vendredi 29 septembre. L'exercice s'est déroulé correctement, sans bousculade. Les élèves ont été prévenus de l'exercice. Un deuxième exercice aura lieu durant l'année : les élèves ne seront pas prévenus.

Pour information, il avait été annoncé en réunion de directeurs que les plans particuliers de mise en sureté (PPMS) ne seraient plus à la charge des directeurs, mais ce n'est pas encore effectif. Etant donné l'actualité, des directives ont été données pour que les exercices PPMS attentat-intrusion soient décalés à la rentrée des vacances de novembre.

11. Questions des parents

Un parent demande si un voyage scolaire est prévu sur une semaine ou même une journée pour une classe ou plusieurs. Ce parents précise que c'est un réel bénéfice pour l'apprentissage des enfants et pour leur autonomie.

Réponse de l'équipe enseignante : Il n'y aura pas de voyage scolaire puisque de nombreux financements ont été déjà demandé à la mairie cf. projet « Notre école, faisons là ensemble ». En revanche, il y aura bien des sorties à la demi-journée ou journée, en lien avec les projets pédagogiques de chaque classe.

Un parent demande s'il est possible que l'agent municipal aide les enfants qui rentrent seul à traverser la route au niveau de l'arrêt de bus à l'heure de la sortie des écoles au lieu qu'il soit en maternelle. Cela lui paraît plus utile car les enfants de maternelle ont leurs parents avec eux pour veiller.

Réponse de la mairie : La réponse risque d'être non puisqu'avec le passage en vigilance attentat il est recommandé qu'il y ait une présence physique assurée devant les écoles et la priorité est actuellement à l'école maternelle. Les représentants des parents d'élèves font remarquer le fait qu'en maternelle les parents accompagnent et vont rechercher leurs enfants, ce qui assure déjà la sécurité des plus jeunes, ce qui n'est pas le cas en élémentaire. La mairie conclut en envisageant peut-être la présence d'un agent en élémentaire sur les jours où les des deux écoles sont en décalage.

Un parent a vu que des écoles utilisées un banc dit « de solidarité » Cela permet à un enfant qui se sent seul, pas le moral ou même nouveau de s'asseoir sur un banc coloré afin que d'autre camarades se rapprochent de lui afin de faire connaissance ou même l'invité à jouer. Cela pourrait être une idée à mettre en place.

Réponse de l'équipe enseignante : L'idée avait déjà été évoquée au sein de l'équipe mais il n'y avait à l'époque pas de réels besoins identifiés. Toutefois, cela peut être abordé au moment des conseils des enfants.

Présidente du Conseil d'école
BUDYNEK Claire
Directrice

Secrétaire
CROCCCEL Noémie
Enseignant

